

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception : <b>16 DEC. 2022</b>	Dossier complet le : 	N° d'enregistrement : 
--	--------------------------	---------------------------

### 1. Intitulé du projet

#### PORTER A CONNAISSANCE

Projet de modifications d'une unité de méthanisation soumise à enregistrement Rubrique: 2781-2b associée à une installation classée d'élevage soumise à autorisation (Rubrique: 3660)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement.	b) Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha, ou dont la surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou l'emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du même code est supérieure ou égale à 10 000 m <sup>2</sup> . 2.1.5.0 Rejets des eaux pluviales sur le sol , bassin 1ha <et<20 ha (Déclaration) Connexité de l'unité de méthanisation avec une installation soumise à autorisation (élevage de porc ) ayant le même exploitant et situé sur le même site.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Application de la nouvelle réglementation 2781-2b suite à l'évolution des intrants sur une unité de méthanisation:  
travaux envisagés: - Création d'un bassin en terre, étanchéifié en géomembrane pour stockage de digestats complémentaire  
- création d'un bassin de rétention en terre et argile pour la sécurité du site en cas d'accident ou d'incendie  
- Aménagement de talus , d'une noue en terre et pose de vannes pour limiter le débit des eaux pluviales , pour faciliter l'infiltration de l'eau de pluie en surface d'une prairie et sécurisé le site.  
- pas de travaux de démolition

2781-2b Installation de méthanisation de déchets non dangereux ou matière végétale brute à l'exclusion d'eaux usées ou de boues d'épuration urbaines.31,2 t/j (Enregistrement)

4310-2 Stockage de gaz inflammables catégories 1 et 2 Quantité max de 1,58 t (DC)

2.1.5.0 Rejets des eaux pluviales sur le sol , bassin 1ha <et<20 ha (Déclaration)

## 4.2 Objectifs du projet

LE GAEC DE L'UNION souhaite augmenter sa capacité de traitement de son unité de méthanisation.

Le site de méthanisation est implanté à proximité du site d'élevage de porc du GAEC DE L'UNION sur la commune de POMMERIT LE VICOMTE. Le GAEC DE L'UNION, fournisseur d'intrants à la l'unité de méthanisation. Initialement le site de méthanisation était soumis au régime IPCE de la déclaration. Aujourd'hui le projet est de passer au régime de l'enregistrement, suite à l'évolution des intrants disponibles pour la méthanisation. La production de biométhane sera basée sur l'utilisation de substrats organiques de différentes natures. En premier lieu des effluents d'élevages (fumiers+ lisiers) pour 78.7% du tonnage, des matières végétales agricoles produites sur les terres des exploitations (CIVE, céréales immatures) pour 14 %, de déchets issues d' IAA pour 0,7% et de Résidus végétaux agricole pour 6,6%. En incluant des eaux souillées du site, la masse totale des intrants est de 11382 tonnes, La capacité journalière soit de traitement passera de 23,6 tonnes à 31,2 tonnes .

Cette évolution nécessite la réalisation d'un bassin de stockage de digestat complémentaire de 3000 m3 et la mise au normes du site par rapport au nouveau texte ICPE (Arrêté du 12 août 2010 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées de méthanisation relevant du régime de l'enregistrement rubrique 2781-2b et modifié par Arrêté du 17 juin 2021)

- A sécurisé le site avec la création d'un bassin de rétention de 2000 m3 en terre et argile pour éviter toutes fuites dans le milieu  
- Aménagement de talus, d'une noue en terre et pose de vannes pour limiter le débit des eaux pluviales et respecter de la loi iota.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Aucune démolition de bâtiment n'est prévue dans le cadre du projet.

Les bassins de stockage et de rétention seront aménagés à 10 m d'un bâtiment d'engraissement existant.

Les travaux d'une durée d'environ 1 mois entraîneront des interventions d'engins de chantier et de véhicules sur le site qui seront principalement concentrés en début de chantier pendant les phases de terrassement .

Les travaux seront réalisés en journée aux heures ouvrables.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il n'y aura pas de modification significative du fonctionnement de l'élevage, ni de l'unité de méthanisation:

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- dépôt d'un dossier installations classées modificatif à la Préfecture

-Le projet ne nécessite pas de nouveau permis de construire. Les ouvrages existants ou en cours permettront de produire le gaz nécessaire. Ils permettront de stocker les intrants dans de bonnes conditions et réglementaires.

Pour le stockage du digestat complémentaire et pour la rétention de sécurité, deux bassins seront réalisés sur le site.

Ces bassins de moins de deux mètres de profondeurs et moins de deux mètres d'exhaussement, par rapport au terrain naturel ne nécessitent pas de formalités administratives.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
surface de la parcelle concernée par la création du bassin de stockage de 3000 m <sup>3</sup> (surface 980 m <sup>2</sup> ) et le bassin de rétention de 2000 m <sup>3</sup> (surface 970 m <sup>2</sup> )	31 500 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Kerbzellec  
22 200 POMMERIT-LE-VICOMTE

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. - 3° 12' 65" 1 Lat. 48° 62' 56" 4

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Application de la nouvelle réglementation 2781-2b suite à l'évolution des intrants sur une unité de méthanisation: La capacité journalière de traitement passera à 31,2 T  
travaux envisagés: - Création d'un bassin en terre, étanchéifié en géomembrane pour stockage de digestats complémentaire  
- création d'un bassin de rétention en terre et argile pour la sécurité du site en cas d'accident ou d'incendie

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Le site d'élevage et le site de méthanisation sont intégrés dans le même arrêté préfectoral installation classé en date du 2 aout 2019.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de prélèvement d'eau supplémentaires (200 m <sup>3</sup> / an)
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un drainage sera réalisé sous le bassin en géomembrane en projet , avec un regard de visite et vanne de barrage. Pas de présence de nappe sous les ouvrages , ni à hauteur des drains. Pas de modification des masses d'eau souterraines
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les bassins en terre seront réalisés avec le sol en place.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement des bassins est situé sur une parcelle actuellement en culture. La parcelle sera maintenue en herbe.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	un agrément sanitaire est déjà existant pour le site de méthanisation
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant les travaux de terrassement pour l'acheminement des engins de terrassement tractopelle.. Pour la livraison de matière complémentaire pour le méthaniseur 1 à 3 camion par semaine.
<b>Nuisances</b>	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un état initial olfactif des odeurs perceptibles sera réalisé par la société ODOURNET , ainsi qu'un suivi régulier. Voir dossier ICPE. Dans le cadre de la méthanisation tous les ouvrages de stockages , digesteurs et fosses seront couverts pour limiter les odeurs et collecter l'ensemble du gaz produit.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	les pompes existantes sont fixées sur des silentblocs et dans des locaux fermés
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de rejet dans l'air. En cas d'incident technique , une torchère permet de brûler le méthane excédentaire produit.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de rejet supplémentaire d'eau , mais permet de gérer les eaux pluviales et de ruissellement du site.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Du digestat qui sera stocké dans le bassin en géomembrane en projet. Ce digestat sera géré sous cahier des charges DIG (voir dossier)
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

voir dossier porter à connaissance associé

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
voir dossier ICPE porter à connaissance joint

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Pommerit Le Vicomte

le, 15/12/2022

Signature

